**La notion d’évaluation formative**

Texte de Kavakulaku Mumpepe[[1]](#footnote-1) revu, résumé et présenté

par

**Matondo Kiese Fernandes**

L’évaluation formative est une évaluation entièrement intégrée à l'apprentissage. Centrée sur l'apprenant, elle mesure ses résultats en fonction d'objectifs opérationnels. Elle indique également à l’enseignant comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte.

A travers cette forme d'évaluation, on cherche à prendre conscience du processus du parcours effectué par l'apprenant dans son apprentissage. Cette appréciation s'inscrit dans une démarche diagnostique qui ne se traduit pas systématiquement en notes mais plutôt en appréciation et commentaires informatifs pour l'apprenant et l'enseignant, constituant ainsi un moyen de faire avancer l'apprenant de par l'action correcte qui s'en suit. Ce type d'évaluation intervient dans le processus d’enseignement-apprentissage et permet, de ce fait, des diagnostics individualisés qui favorisent une pédagogie différenciée.

Les procédures d'évaluation formative sont intégrées aux activités d'enseignement et d'apprentissage. Par l'observation d’apprenants en cours d'apprentissage, on cherche à identifier les difficultés dès qu'elles apparaissent, à diagnostiquer les facteurs qui sont à l'origine des difficultés de chaque apprenant et à formuler, en conséquence, des adaptations individualisées des activités pédagogiques. Dans cette optique, toutes les interactions de l'apprenant avec l'enseignant, avec d'autres apprenants, avec le matériel pédagogique constituent des occasions d'évaluations (ou d'auto-évaluation) qui permettent des adaptations de l'enseignement et de l'apprentissage. La régularisation de ces activités est donc de nature interactive. Le but est d'offrir une «guidance» individualisée en cours d'apprentissage plutôt qu'une remédiation à posteriori».

Selon G. DE LANDSHEERE (1976), l’évaluation formative consiste fondamentalement à diviser une tâche, un cours, une matière…en unités et à déterminer, pour chaque unité, dans quelle mesure un apprenant est maître de la difficulté. Il s'agit donc d'une démarche diagnostique. L'évaluation formative a pour seul et unique but de reconnaître où et en quoi un apprenant éprouve de difficulté. Cette évaluation ne se traduit pas en notes. Il s'agit d'un *feed-back* pour les principaux acteurs du processus d’enseignement-apprentissage. En raison de sa nature diagnostique, l’évaluation formative appelle l'action correcte sans laquelle il n'existe d'ailleurs pas de véritable enseignement ».

Pour B.S. BLOOM (1979), l’évaluation formative est celle qui soutient le cours, qui est fréquente et immédiate pour permettre à l'apprenant de remédier à ses erreurs et à ses lacunes peu après leur apparition et avant que ne s'engage un processus cumulatif. Elle constitue l'information dont l'enseignant et l'apprenant ont besoin, pour savoir si les objectifs visés sont atteints et rendre possible la progression pédagogique vers des objectifs plus complexes. Cette évaluation formative ne juge pas et ne classe pas. Elle compare la performance de l’apprenant à un seuil de réussite fixé à l'avance.

D’après R.TOUSIGNANT (1982), l’évaluation formative est orientée vers l'aide pédagogique immédiate. Elle est une succession d'interventions périodiques qui vérifient l'efficacité des méthodes d'enseignement, renseignent les apprenants sur les progrès réalisés et soutiennent leurs efforts dans la poursuite de leurs objectifs.

G. SCALLON (1988) précise que l'évaluation formative est un processus d'évaluation continue, différent d'une succession de contrôles « sauvages », pour assurer la progression de chaque individu dans une démarche d'apprentissage, avec l'intention de modifier la situation d'apprentissage ou le rythme de cette progression, pour apporter (s'il y a lieu) des améliorations ou des correctifs appropriés. L’évaluation formative relève d'une conception de l'éducation qui fait de l'échec un ennemi juré et qui accorde une certaine confiance aux possibilités de la pédagogie.

Quant à Y. ABERNOT (1996), il confirme, tout simplement, qu’il s’agit bien d’un type d'évaluation intervenant, en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objectif d'informer du degré de maîtrise atteint par l’apprenant et, éventuellement, de découvrir où et en quoi il éprouve des difficultés d'apprentissage. L’évaluation formative permet aussi de déterminer si les apprenants possèdent les prérequis nécessaires pour aborder la tâche suivante dans un ensemble séquentiel.

C.TAGLIANTE (2001) considère l’évaluation formative comme une activité de vérification qui permet à l’enseignant de vérifier son enseignement, s’il faut qu’il revienne en arrière, qu’il approfondisse ou qu’il change de tactique. Par cette activité rétroactive, l’apprenant prend conscience de ce qu’il doit faire, l’enseignant repère les failles et régule ses démarches.

L. PORCHER (2004) ajoute qu’il s’agit d’une vérification, d’atteinte des objectifs fixés, faite à intervalles réguliers obligeant d’envisager les activités de remédiation qui s’imposeraient. Elle est purement pédagogique car elle suit progressivement le travail de l’apprenant.

En 1981,F. VIALLET et P. MAISONNEUSE résumaient déjà les caractéristiques de l’évaluation formative de la manière suivante :

* permanente, c'est-à-dire qu'elle s'effectue tout au long de l'apprentissage ;
* éducative, c'est-à-dire qu'elle est elle-même une activité d'apprentissage, l'élève apprend par son évaluation ;
* dynamique, car en fournissant un *feed-back* (information en retour) à l'élève qui apprend pour lui dire s'il a atteint ou non tel ou tel objectif, elle lui prescrit également une activité d’apprentissage (rattrapage) si l’objectif n'est pas atteint ;
* relative à des objectifs pédagogiques, définis aussi précisément que possible ;
* discriminante, car permettant d'identifier les problèmes d'apprentissage au moment où ils surgissent ;
* économique, car portant sur de petites parties de matière homogènes et permettant de ce fait des retours en arrière sans errance trop longue ;
* transparente, c'est-à-dire que les élèves savent à tout moment ce que l'on attend d'eux, savent exactement ce dont ils doivent montrer qu'ils sont capables ;
* démocratique, car fondé sur le principe qu'une très grande majorité des élèves doit et peut atteindre les objectifs fixés ;
* perturbante, car conduisant à l'individualisation de l'enseignement, au respect du rythme individuel d'apprentissage, à la complexification du rôle de l'enseignant qui doit être à la fois précepteur et conducteur de la classe ;
* exigeante, car nécessitant une programmation fine des cours, une attention permanente, une charge de travail supplémentaire.
1. Nous présentons, ici, un texte (revue et résumé) extrait du mémoire de *Mestrado* (Master2) intitulé: ***Constat sur l’évaluation formative en 7e année de FLE dans les écoles de Lubango***, élaboré par Kavakulaku Mumpepe sous la direction de Matondo Kiese Fernandes et soutenu en décembre 2015 à l’ISCED-Luanda (Angola). [↑](#footnote-ref-1)